



COMMUNE DE ST CRÉPIN

Liste des délibérations du conseil municipal

Du 15 juin 2026

Nombre de
conseillers :

En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 8
Quorum : 6

Le quinze juin deux mil vingt-six à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mr CADOT Matthieu, maire, en séance ordinaire,

Présents, M. Matthieu CADOT, Mr Freddy VINET, Mme Céline ROUIL, Mme SANCHEZ Séverine, Mme GUTEKUNST Sonia, M. MADEUX Xavier, Mme GEOFFROY Estelle,

Absents excusés : M. Éric BOUCLY, M. Ronald VERNOUX, M. Denis GORRON, Mme Charène CROUAIL (pouvoir Mme GEOFFROY Estelle)

Secrétaire de séance : Mme SANCHEZ Séverine

Convocation envoyée le 8 juin 2026
Convocation affichée le 8 juin 2026

Séance ouverte à 18H30

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 18 mai 2026.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 juin 2026.

Décisions du conseil municipal :

Ressources humaines :

D2026 – RSU 2025

Finances :

D2026 - DM 2 du BP 2026

Divers:

D2026 Désignation du coordinateur communal chargé du recensement.

D2026 CLECT CDC Aunis Sud : 1 titulaire et 1 suppléant

- **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 18 mai 2026.**

Le procès-verbal du conseil municipal du 18 mai 2026 est approuvé à l'unanimité.

- **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 juin 2026.**

Le procès-verbal du conseil municipal du 5 juin 2026 est approuvé à l'unanimité.

Finances :

D2026- 38 Décision modificative n°2 du BP 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de voter la décision modificative 2 du budget 2026.

Divers:

D2026- 39 Désignation du coordinateur communal chargé du recensement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de désigner comme coordonnateur de l'enquête INSEE à mener Mme Séverine PILLARD, agent communal contractuel, à temps non complet, actuellement en poste sur un 30h/ semaine.

CDC Aunis Sud:

D2026- 40 Commission d'évaluation des charges transférées – Désignation des représentants de la commune de Saint-Crépin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité


- **DESIGNE** pour représenter la commune de Saint-Crépin au sein de la commission Locale d'évaluation des charges Transférés (CLECT) de la communauté de communes Aunis Sud :

M. CADOT Matthieu, délégué titulaire

Mme ROUIL Céline, déléguée suppléante.

Le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 31 Août à 18h30

La séance est levée à 19h30

Signatures des délibérations du conseil municipal du 15 juin 2026	
Auteur de l'acte	Matthieu CADOT, maire
Date de publication sur le site internet de la commune	22/06/2026
Matthieu CADOT, maire	
Séverine SANCHEZ – secrétaire de séance	